

CHRONIQUE.

AOUT.

CANADA ; Voyage et discours de Son Excellence le Gouverneur-Général.—Mgr. Taché.
—Nouvelles promotions.—Nécrologie : Rev. J. Paquet. V. G ; Rev. Harpeur.
ROME : Translation du corps de sainte Françoise la Romaine.—Fêtes du 17 Juin, *Création*
de Pie IX.—La Basilique Vaticane.—Béatifications sollicitées par la France.—Pie
IX et le mulet entêté.
FRANCE : Révolution libérale.—Nouveau ministère.—Conflit franco-belge.—ANGLETERRE :
l'enseignement public.—ESPAGNE : les Carlistes.—ITALIE et AUTRICHE : échange de
politesses.—PRUSSE : puissance maritime.—RUSSIE : Mgr. Lubinski.—Les martyrs de
la Pologne.—AMÉRIQUE : Les élections de la Virginie.—La question chinoise.—Cuba.
—Le Paraguay.

I.

Le mois d'AOUT ou d'Auguste était le sixième de l'année romaine, il est le huitième de la nôtre.

Il s'ouvre dans le calendrier chrétien par la fête de saint-Pierre-aux-Liens, que nos pères appelaient Saint-Pierre-Fénale, à l'occasion des foins qui se récoltent alors.

C'est aussi à cause de la canicule qui règne, pendant ce mois, dans le ciel astronomique, que le premier et le deux ont la mauvaise réputation que leur fait le vers suivant ;

Prima neeat, sternitque secunda cohortans.

Pour nous, nous ne nous sommes pas aperçus que ces deux jours fussent plus malins que ceux qui les suivent, et ces dictons populaires nous rappellent ce médecin qui ayant vu un allemand affamé se guérir d'une fièvre violente en mangeant un hareng cru, écrivit sur ses tablettes : "*Le hareng mangé cru, bon pour chasser la fièvre aux allemands.*"

Le mois d'août ramène la Saint Laurent si chère aux Romains :

A la saint-Laurent
La faucille au froment.

L'Assomption de la Vierge était considérée autrefois comme la plus haute fête de l'année ; les vieux manuscrits l'appellent le *couronnement* ou la *coronation* de Notre-Dame. Elle est devenue surtout chère à la France et à ses colonies, depuis que Louis XIII eut consacré son royaume à la Reine du ciel, et fondé la procession qui rappelle le souvenir de ce vœu.

La saint-Bernard, qui tombe le 20 de ce mois, a donné lieu à ce proverbe sur les potages médiocres : " c'est le potage de saint-Bernard : le diable a emporté la graisse."

La décollation de saint-Jean-Baptiste, qui arrive le 29, est encore appelée en Picardie saint *Jean-Lirons* ou saint *Jean aux attrapes*, parce que durant cette fête, où à Amiens l'on va honorer le chef du saint précurseur, les citadins mettaient des leurres dans les rues, fixés entre les pavés, comme des fers à cheval brûlants et autres objets qui tentaient les campagnards peu dégourdis ; lorsqu'ils donnaient dans le piège et retiraient leurs doigts roussis, la populace peu charitable criait après eux, *Lirot, Lirot*, qui en patois picard veut dire attrapé.

II.

Son Excellence le Gouverneur-Général profite des vacances du Parlement, pour visiter, en compagnie de Lady Young, les provinces orientales de la Puissance.

A Québec, le Gouverneur a assisté à la séance annuelle de l'Université-Laval, pour la clôture des Cours et la distribution des diplômes : et là dans un discours fort sympathique à notre population, Son Excellence a fait un magnifique éloge de nos institutions religieuses.

“ Quand je vois, a-t-elle dit, ces collèges, ces communautés où la jeunesse reçoit une éducation soignée, je dois à l'amour de la vérité de dire, qu'ils n'ont point failli à leurs devoirs ceux auxquels la Providence a donné la mission de conduire la nation, de présider à ses destinées, en lui fournissant les moyens d'acquérir des connaissances précieuses, d'apprendre l'obéissance et la science de la vie.

“ Tous ceux qui ont pris part à ces travaux méritent les plus grands éloges.”

Au banquet qui lui a été offert par la Chambre de commerce, le Gouverneur est revenu sur l'éloge des Établissements consacrés à l'éducation dans la Province, et s'est expliqué sur le retrait des troupes impériales, et sur nos relations avec la Métropole, de manière à calmer toutes les inquiétudes du pays :

“ Monsieur le Président, Messieurs,— Je vous suis très-reconnaissant comme je suis extrêmement sensible aux marques de sympathique bienveillance que vous venez de me donner et je vous prie d'en agréer toute ma gratitude.

“ Rien ne peut autant me réjouir comme rien ne saurait donner une preuve plus complète de la loyauté des habitants de Québec que la réception dont vous m'avez honoré comme représentant de Sa Majesté.

“ J'en suis flatté et je suis heureux d'avoir pu visiter cette antique capitale et ses pittoresques alentours, sa forteresse altière commandant une si belle position, sa noble rivière et tous ses paysages enchanteurs qui se déroulent autour de la ville et attirent sans nul doute les touristes de toutes les parties du pays et de l'étranger.

“ Les réminiscences historiques dont cette ville est si riche ne peuvent qu'être chères aux deux races dont l'avenir est le même et se consolidera dans une union qui, je l'espère, est le germe d'une belle et heureuse destinée. (Applaudissements.)

“ Je n'ai pas eu le temps de visiter plusieurs de ces institutions, mais j'ai été grandement surpris du nombre et de l'excellence de ces écoles tant à Montréal qu'ici, et des efforts considérables que l'on a faits pour la diffusion des bienfaits de l'éducation.”

Son Excellence parla ici brièvement des avantages nationaux et sociaux de l'éducation des masses, puis elle dit, “ que d'après tout ce qu'il avait entendu, observé et lu, il ne pouvait qu'endosser l'opinion du Président, que le peuple est heureux à l'ombre du drapeau qui le protège et des institutions qu'il abrite et qu'il sait apprécier toutes les prérogatives du gouvernement responsable qui lui sont garanties par l'Angleterre. Celle-ci n'est nullement indifférente sur nos intérêts qu'elle aime à consulter, et depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus infimes, le désir commun est de voir la nouvelle Puissance grandir en prospérité et en influence. (Applaudissements.)

“ J'ai lu dernièrement à l'encontre de cette opinion, plusieurs articles publiés dans les journaux relativement au retrait considérable des troupes anglaises stationnées dans le pays.

“ Les raisons de cette action des autorités impériales, si mal interprétée en certains quartiers, se recommandent d'elles-mêmes pourtant à toute personne intelligente.

“ D'abord, nous sommes en paix, et à la vue de la puissance de l'Angleterre et de ses vastes ressources, qui n'ont jamais été aussi productives

qu'à présent, aussi bien que de l'unanimité de l'opinion publique en Angleterre, il semble qu'il y a peu à craindre que nous soyons entraînés dans les calamités d'une grande guerre.

“ Il y a une autre raison qui a déterminé la réduction des troupes.

“ Vous devez vous rappeler que dans la Grande Bretagne, et dans l'Irlande principalement, il y a une masse d'habitants qui peuvent à peine gagner leur vie, et sur lesquels pèsent une taxation qui retombe lourdement sur le pays. Dans le but de leur venir en aide et d'alléger le poids des impôts, les hommes d'état ont jugé à propos de réduire considérablement le nombre des troupes de manière à ne tenir sur pied que les soldats vraiment nécessaires. Mais il y a encore un autre motif venant à l'appui de cette diminution. L'expérience a démontré l'importance et l'avantage de pouvoir concentrer un plus grand nombre de troupes sur un seul point, de manière à pouvoir manœuvrer sur une grande échelle.

“ Ce plan a été suivi avec un grand succès sur le continent et n'a été que dernièrement introduit en Europe.

“ Voilà donc les trois raisons qui justifient cet acte impérial.

“ Mais qu'advienne l'heure du danger et vous verrez accourir de nouveau sur vos rivages le soldat anglais, venant soutenir de la pointe de son épée cette partie importante du royaume britannique. (Longs applaudissements.)

“ Chaque parti en Angleterre regarde l'avenir de cette jeune Puissance avec espérance et contentement.

“ Cette dernière est pour ainsi dire indépendante, ayant sa destinée dans ses propres mains. Ses hommes d'Etat sont reconnus comme étant les véritables juges de ses intérêts et ayant à examiner quelle est la meilleure conduite à adopter pour son plus grand avantage.

“ Qu'ils continuent leur union avec la métropole ou qu'ils désirent un changement politique lorsque le pays sera en pleine maturité d'avancement, l'Angleterre sera prête à accéder de bonne foi à leurs désirs et au cas de changements, de considérer aucun projet qui pourrait être proposé dans un bon et bienveillant esprit.

“ L'Angleterre n'a pas d'intérêt propre à consulter sur cette question, et aussi longtemps que le pays désirera le protectorat de l'Angleterre, elle ne fera rien pour se détacher du pays. Dans le cas contraire elle sera prête à lui donner ses coudées franches et de manière à convaincre le Canada de ses bonnes dispositions à son égard. (appl.) Elle lui donnera toute liberté possible dans le choix de ses changements politiques tels que ses hommes politiques l'effectueront. Mais quoiqu'il arrive, j'espère que la Providence veillera toujours sur le pays et qu'elle inspirera toujours sagement ceux qui l'administreront, de manière qu'ils puissent consolider ce système de libertés constitutionnelles qui est la source de tant d'avantages pour toute une nation qui sait les comprendre.” (Longues et chaleureuses acclamations.)

Monseigneur Taché est de nouveau en Canada, parcourant nos belles paroisses, sollicitant des secours pour les malheureux colons de la Rivière-Rouge. Dans un sermon à Saint-Hyacinthe, il a dit un mot sur les difficultés et les consolations du missionnaire de ces contrées : il a eu aussi un mot d'invitation à nos compatriotes que tourmente la fièvre de l'émigration : Voici l'extrait du *Courrier de Saint-Hyacinthe* :

“ Permettez-moi de vous donner certains détails sur l'état des peupla-

des auxquelles nous donnons nos soins. Il y a à la Rivière-Rouge 60,000 sauvages, dont 20,000 ont reçu le Baptême : parmi ces sauvages l'on compte une certaine population blanche, et un grand nombre de métis. Mais je vous le dirai, ce ne sont pas de ces derniers que nous recevons la plus grande joie dans nos travaux. Comme les RR. MM. Provencher et Dumoulin, les premiers apôtres de la Rivière-Rouge, nous éprouvons plus d'obstacles chez cette population mixte, que chez les sauvages eux-mêmes. Et bien souvent, saisi d'une douloureuse tristesse, assis au bord de la Rivière-Rouge et du grand fleuve McKenzie, nous faisons Dieu et les flots, confidents de nos peines et de nos angoisses. Pour travailler à civiliser ou à éclairer cette vaste étendue de pays qu'on appelle le Nord-Ouest, il y a quatre évêques, 36 prêtres, 25 religieuses, et 20 frères convers de l'ordre auquel j'ai le bonheur d'appartenir.

“Maintenant, vous dirais-je ma pensée ? Le territoire du Nord-Ouest attaché au Canada par les événements accomplis il n'y a que quelques jours encore, doit attendre beaucoup de ce lien nouveau qui va rendre communs les intérêts de l'un et de l'autre pays. Je vous dirai donc, s'il y avait des canadiens décidés à laisser le pays pour aller à l'étranger, que la Rivière-Rouge offre des avantages réels. Vous n'y trouverez peut-être pas fortune, mais vous y goûterez une aisance et un bonheur que la religion seule peut donner.

“Chercher fortune ! mot presque vide de sens. Car il n'y a jamais eu sur la terre qu'un seul jardin fortuné d'où l'homme fut chassé par sa faute, et de ce jour malheureux, il a fallu que tous les hommes prissent sur leurs épaules le fardeau des privations et de la misère. Si donc il s'en trouvait qui eussent la pensée de laisser le Canada, je leur dirai : habitez-vous le centre du pays, votre devoir est d'y demeurer, car nulle part vous ne rencontrerez aussi bien l'objet de vos désirs.

“J'ai rencontré aux États-Unis un grand nombre de Canadiens, et, quand je leur demandais s'ils étaient heureux : Oh ! non, non, répondaient-ils. Il est vrai que nous avons gagné quelque argent, mais avec bien du travail et bien des sueurs. Et, toujours, toujours, un grand ennui, un malaise inexplicable nous remplit le cœur. Nous avons ici certains avantages matériels, mais ce n'est pas tout dans la vie.

“Non, les avantages matériels ne sont pas tout pour un chrétien, s'ils constituent tout le bonheur qu'envient les habitants de la grande république. Mais habitez-vous ailleurs qu'au centre du Canada, je vous dirai, si vous voulez émigrer, passez à la Rivière-Rouge, vous trouverez-là des cœurs canadiens qui vivront de votre vie et qui vous aideront peut-être par leur énergie et leur dévouement à trouver moins durs, les sacrifices qu'il faut faire, quelque part que l'on soit. Par dessus tout, ce que je demande, ce sont vos prières les plus ferventes qui nous assisteront, pour donner à Dieu les âmes qu'il a bien voulu nous confier.”

Une nouvelle promotion honorifique a eu lieu dans la Province, celle de l'Honorable A. Galt, qui a été élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre de Saint Michel et de Saint George. Cette dernière promotion donne une dernière satisfaction au Canada, qui depuis longtemps avait jugé l'honorable ministre digne d'une pareille distinction, et qui avait regretté de ne pas le voir plus tôt récompensé des services qu'il a rendus au pays et à la Métropole, en travaillant avec tant de zèle à la prospérité d'une de ses plus belles colonies.

Une autre promotion non moins agréable aux catholiques, a été celle de M. Gauthier, Consul Général de France au Canada, que Pie IX vient d'élever au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand.

En même temps nous avons eu à regretter la mort de deux vénérables prêtres du Clergé Canadien. La première est celle de M. J. Paquet, Vicaire-Général de Chatham, Nouveau-Brunswick, décédé vers la fin de juillet à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 65 ans, et après une carrière laborieuse et honorée. La seconde est celle de M. Harper, curé de Saint-Grégoire, décédé le 30 juillet. Mgr. Lafèche, qui a prononcé son oraison funèbre au milieu de toute la paroisse en pleurs, a résumé, en deux mots, la longue carrière du vénérable curé: *pertransiit bene faciendo*, il a passé en faisant le bien.

III.

Les fêtes qui font suite à la translation du corps de sainte Françoise la Romaine à son église du Forum et le concours immense du peuple à son tombeau, témoignent de l'importance que Rome sait donner à la sainteté qui est, après tout, la seule gloire véritable, puisque, née sur la terre, elle y a un prolongement qui durera jusqu'à la consommation des siècles et continuera éternellement dans le ciel. Le St.-Père s'est rendu à l'église du Forum pour y vénérer les reliques de la noble thaumaturge. Comme la nef était remplie de fidèles qui écoutaient le sermon d'un prédicateur de l'ordre des Olivétains, Sa Sainteté est entrée dans le chœur, où se trouvaient des religieuses oblates, lesquelles avaient obtenu de venir dans des voitures fermées de leur monastère de Tor de Specchi à la dite église, pour assister, de derrière les grilles du chœur, à la solennité. Pie IX a prié longtemps. Avant de se retirer, il a pris aux mains d'un de ses prélats un calice d'or d'un beau travail, enrichi de pierreries, l'a dégage d'un voile de fines dentelles qui l'enveloppait, et a donné à la supérieure des oblates le voile, et à Sainte-Françoise le calice. Le pape a l'usage de mettre ainsi de la grâce dans tous ses actes.

On cite de lui un trait charmant.

L'autre jour, il était allé se promener à la ville Borghèse. Des paysans qui travaillaient à la terre accoururent vers lui, et l'un d'eux se jetant à ses pieds lui dit :

« Très-saint père, je suis accablé de vieillesse et de misère.

— Mon ami, répond le pape, quant à la misère, j'y puis remédier, encore que je ne sois pas riche. Quant à la vieillesse, je n'y puis véritablement rien. Après tout, quel âge avez-vous ?

— Soixante-six ans.

— Seulement ! Vous respirez l'air pur des bois et des champs, et vous parlez de vieillesse ! Allons, allons, vous êtes jeune encore. J'ai dix ans de plus que vous, et ne me sens pas vieux... Voilà pour la misère."

Et Pie IX lui a donné sa bourse.

Le 17 juin, le pape a tenu chapelle à la chapelle Sixtine ; c'était l'anniversaire de sa *création* : la langue de l'Eglise appelle ainsi l'élévation du souverain pontife. Aucune parole ne saurait mieux rendre la vérité du fait. Encore que l'esprit de Dieu se serve des éléments humains, lui seul prend l'homme de son choix et le crée vicaire du Christ.

Pie IX est entré dans la vingt-quatrième année de son pontificat. Bientôt il aura régné autant que Pie VII et Pie VI, autant qu'Adrien 1er, autant que saint Sylvestre 1er, et son pontificat, dépassant les plus longues

limites atteintes par ces pontifes, renouvellera, on n'en doute pas à Rome, la durée du règne de saint Pierre (vingt-cinq ans deux mois sept jours.)

C'est le sentiment qu'a exprimé, avec les vœux du sacré collège, S. Em. le cardinal Patrizi, sous-doyen, en se présentant à Sa Sainteté après la messe :

“ La joie de cet anniversaire, a-t-il dit, est universelle. Le mode même de votre élection avait déjà été le présage des événements extraordinaires de votre règne, et l'enthousiasme que le monde entier a manifesté récemment pour votre personne est un gage que les desseins de Dieu sur vous ne sont point achevés et qu'il voudra prolonger votre pontificat au-delà des limites ordinaires, afin qu'après avoir éprouvé toutes les vicissitudes des combats, vous jouissiez des douceurs de la victoire. Et cette victoire vous est préparée dans le concile œcuménique que vous avez indieté ; elle vous est assurée, enfin, par l'intercession de celle dont vous avez proclamé les gloires.”

Je voudrais pouvoir donner le texte de la réponse du saint-père ; mais, hélas ! il faut que je me borne à en indiquer le sens. Le lecteur verra cependant que le sens même, dépouillé des grâces du langage et du charme que Pie IX donne à sa voix et à son geste, suffit à augmenter sa vénération et son amour :

“ La vingt-troisième année de mon pontificat est accomplie, a dit le saint-père, et je dois avant tout remercier Dieu d'avoir soutenu ma fragilité au milieu de tant et de si dures épreuves. Je dois le remercier aussi de sa protection sur l'Eglise, encore qu'il la laisse exposée à de redoutables orages, parce qu'en même temps il la soutient et suscite des hommes animés d'un courage saint, qui défendent vaillamment ses droits (*le sue ragioni*). Je vous remercie aussi, vous tous qui êtes ici, pour la noble part que vous prenez à la lutte et pour les vœux que vous faites à l'endroit de mon bien.

“ Le monde est comme divisé en deux sociétés, l'une nombreuse, agitée et puissante ; l'autre plus réduite, mais calme et fidèle. Un de mes prédécesseurs, saint Léon le Grand, a comparé ces deux sociétés à celles qui se trouvèrent réunies, l'une à Sennaar, pour élever la tour de l'orgueil, que Dieu dispersa et dont il confondit les langues ; l'autre devant les apôtres, le jour de la Pentecôte, sous leur chef saint Pierre, et laquelle, composée d'hommes étrangers les uns aux autres, entendit et comprit le même langage et conquit des milliers d'âmes à Jésus-Christ.

“ Ainsi, aujourd'hui, nous voyons d'un côté la révolution suivie du socialisme, niant la religion, la morale et Dieu même ; de l'autre les fidèles, calmes et fermes dans leur foi, attendant patiemment que les bons principes reprennent leur empire.

“ Ah ! si les rois adoptaient ces bons principes, combien mieux ils pourraient gouverner leurs peuples ! . . .

“ L'avenir est dans les mains de Dieu. Il a abattu les premiers révolutionnaires, les démons ; il abattra aussi ceux-ci.

“ En attendant, remplissons nos devoirs sacrés : *Ego autem exercebar*, a dit le Psalmiste, et soyons reconnaissants envers Dieu, qui a merveilleusement protégé ce coin de terre, tandis que de toute part s'étend un déluge de maux et de douleur. . . Au moment où je parle, un empire est peut-être privé de son dernier évêque, jeté en prison ou conduit en exil !

“ Certes Dieu pourrait permettre qu'un sort égal fondît sur nous ; mais

espérons que la plante mystique qui plonge si profondément ses racines dans le sol de Rome, continuera à être préservée.

“ Mon âme invoque sur vous tous, sur le sacré collège, sur les prélats, sur cette chère cité, sur ceux qui la représentent (le sénat était là), sur tous ceux qui l'habitent la bénédiction du Seigneur.”

Puis, ayant ajouté d'autres paroles d'édification, le saint-père a béni l'assistance, très-fortement émue de ce qu'elle venait d'entendre.

Tout ce qui se rattache au premier temple du monde est digne d'intérêt. La basilique vaticane, qui a déjà subi, grâce à la munificence de Pie IX, de si nobles embellissements, est en ce moment l'objet d'une restauration considérable. Après avoir réparé et redoré les mosaïques à l'intérieur de sa coupole, on va renouveler à l'extérieur de cette même coupole la couverture de plomb et de cuivre qui protège la maçonnerie. Les architectes préposés à la surveillance et à l'entretien de la basilique se sont aperçus que, le plomb s'étant oxydé, des infiltrations d'eau pouvaient nuire à l'intérieur. Une fabrique de lames de plomb a été établie dans une des cours du Vatican; la dépense totale est évaluée à 100,000 fr., et le pape y contribue personnellement, comme toujours, pour une large part. Dore-t-on les arêtes et le contour des lucarnes? Nous le croyons, parce qu'il en était ainsi autrefois, du temps de Sixte V.

Rien n'est du reste plus saisissant, n'exprime mieux la majesté de la maison divine et ne convient davantage à Saint-Pierre que de dorer sa coupole. La coupole ne donne-t-elle pas une idée du ciel? Cela est si bien compris par les artistes qu'ils représentent toujours à l'intérieur des coupoles les gloires célestes. Ainsi le chevalier d'Arpino, fournissant les cartons de la mosaïque de Saint-Pierre, a montré le Christ accosté de sa mère et entouré des apôtres, des saints et de différents ordres de la hiérarchie angélique, le tout étant couronné par l'image de Dieu le Père.

En ce moment la France postule auprès des tribunaux de la sainte Congrégation des Rites, la béatification de quarante de ses enfants parmi lesquels nous citerons :

Celle de M. Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté, en 1643.

Celle de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Celle de Madeleine de saint Joseph, carmélite.

Les Sulpiciens s'occupent de la cause de M. Olier, leur fondateur.

Les Jésuites, de celle du père Lefèvre, compagnon de saint Ignace.

Les Doctrinaires, du vénérable César de Bus leur fondateur.

Les Dominicains, du père Abelon.

Les Pères du Saint-Esprit, du père Liberman, leur fondateur.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, du vénérable de la Salle.

Les Capucins, du père Champigné.

Les Dames de la Présentation, de la vénérable Marie Rivier, leur fondatrice.

Les Carmélites, de Madame Louise de France, tante de Louis XVI.

Les Sœurs de Notre-Dame, de Jeanne de Lestonmac.

Les diocèses d'Orléans et de Sens, de la bergère Alpaix.

Le diocèse de Luçon du vénérable Louis Grignon de Montfort et de l'abbé Beaudoin.

Le diocèse de Dijon, de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement et de M. Bénigne Joly.

Le diocèse de Belley, de M. Vianney, curé d'Ars.

Le diocèse d'Avignon, du Marquis de Vidand.

Le diocèse de Nîmes, de l'abbé François de Chaussiergue.

Le diocèse de Rhodéz, de la mère Emilie, fondatrice des sœurs de la sainte Famille.

Le diocèse de Toulouse, du chanoine Jean de Cambelas et d'une sainte fille du nom de Germaine différente de Germaine Cousin.

Le diocèse de Sens du P. Muard.

Le diocèse d'Alger du vénérable Géromino, le martyr arabe du fort des Vingt-quatre Heures.

Il y a dans les actes de Pie IX quelque chose d'auguste et de vénérable qui relève les faits en apparence les moins importants. Voici, dit le *Monde*, un petit événement de ce genre qui s'est passé à Castel-Gondolfo lors du court séjour que le Pape y a fait dernièrement.

Le recteur du collège de Mondragone avait eu l'heureuse idée d'amener un certain nombre d'élèves faire visite au Saint-Père à sa villa de Castel-Gondolfo.

La course qui est assez longue devrait s'accomplir à cheval pour les élèves plus âgés, et pour les plus jeunes ou les moins bons écuyers en *omnibus*. Mais la réquisition des montures fut si générale, qu'au moment du départ il ne restait plus qu'un cheval à atteler à l'*omnibus*, et l'on se vit forcer de lui accoupler un mulet. L'expédition partit en cet attelage, et tout alla bien pendant le premier mille ; mais au bon moment le mulet refuse de marcher en avant. On emploie en vain les caresses et les menaces : le mulet s'obstine à regimber. Les cavaliers sont bientôt perdus de vue, et le père recteur avec les élèves en *omnibus*, reste au milieu de la route, dans la poussière ; que faire ? On tient conseil. Revenir à Mondragone, on n'y songe même pas ; il n'y a qu'à faire la route à pied. Le soleil est chaud, la poussière épaisse, la route est longue, mais qu'à cela ne tienne ! On se met en marche, et qui plus est il faut hâter le pas, car on risque autrement d'arriver trop tard. Bientôt tous les mouchoirs sont mouillés, les habits tout couverts de poussière, toutes les figures rougerise ! Mais cela n'est rien. On arrive à Castel-Gondolfo tout essoufflé, mais juste à temps pour être admis en la présence du Pape.

Pie IX s'aperçoit naturellement de l'état de désordre mal réparé des enfants, et le Revd. Père lui fait ses excuses et raconte l'événement du mulet, dont le Pape rit de bon cœur. Et comme la marche doit naturellement exciter l'appétit des voyageurs de cet âge, le Saint-Père donne immédiatement l'ordre de préparer une omelette à ses petits amis, omelette qui fut acceptée avec reconnaissance par les visiteurs.

Après quoi, les élèves montent dans l'appartement du Pape. Pie IX les reçoit en souriant et leur dit : Je suis fâché, mes enfants, de n'avoir vraiment rien à vous donner !... Ah ! voici ma boîte aux caramels. (Le Pape qui est à tout moment dans le cas de prononcer quelque discours, en fait souvent usage) je vais en donner un à chacun de vous. Avancez un à un, je vous le donnerai moi-même.

Et voilà les élèves d'avancer un à un. Le Pape, en mettant dans la bouche de chacun d'eux, un de ces bonbons, lui dit quelques mots à l'oreille. Naturellement en se groupant de nouveau, les élèves n'ont rien de plus pressé que de se demander ce que le Pape dit :

“ A moi, il m'a demandé si je n'avais rien de bien secret à lui dire, dit un des plus jeunes.”

“ A moi si je n'avais pas quelque chose qui me fit de la peine.”

Et tous à peu près répètent ces mêmes phrases. Bien entendu que tous se sont tenus bouche bée devant cette petite inquisition du Saint-Père, et ont attendu d'être en route pour faire leurs commentaires.

Après quoi, le Pape visiblement heureux de se voir entouré de toute cette jeunesse, leur demande en riant : “ Eh voyons ! donnez-moi donc quelque nouvelle de la politique ? ” Et comme tout le monde gardait le silence : “ Ah ! vous ne voulez rien me dire ? Eh bien ! voyons si je ne pourrais vous en dire moi-même quelque chose. Cherchons donc parmi ces journaux. Ah ! voici l'*Ape Iblea* : c'est un bon journal de Palerme, rédigé par des personnes pleines de zèle, voyons ce qu'il dit dans son premier article.

Et le Pape met ses lunettes, ouvre le journal et feint de lire le passage suivant avec la plus grande facilité :

“ Ce matin, les élèves du collège de Mondragone se sont rendus à Castel-Gondolfo, pour faire une visite au Pape. Mais ils avaient eu la malencontreuse idée d'atteler à l'omnibus qui les emmenait un mulet tête, qui après avoir fait un peu de chemin, se mit à regimber, de façon qu'ils se virent forcés de descendre, et de faire le reste de la route à pied, par le soleil, dans la poussière. Ce qui nous fait voir, qu'il ne faut pas se fier aux mulets, qui sont des animaux vicieux, et qu'il faut soigneusement éviter de tomber dans leurs vices, c'est-à-dire éviter l'entêtement, car les gens entêtés sont très-souvent obligés de s'arrêter à mi-chemin, sur le chemin de la vie, mais imiter le bon et obéissant cheval, qui était tout disposé à faire la volonté de son maître, et que l'on doit naturellement plus aimer que cette entêté de mulet. . . ”

Et le Saint-Père, sans hésiter un instant, acheva sa petite allocution avant que les élèves, ébahis, fussent revenus de la surprise de voir leur visite relatée par un journal de Palerme. Une fois l'allocution terminée, Pie IX plia tranquillement le journal, et regarda en souriant son auditoire qui, commençant à comprendre de quelle imprimerie était sorti cet article, écoutait gaîment de si sages conseils donnés sous une forme si aimable.

La petite colonne prit respectueusement congé du Saint-Père, et en revenant à Mondragone, on piétinait de grand cœur la poussière du chemin, car on ne pouvait pas en vouloir à ce mulet entêté qui leur avait ménagé par ses gambades une si agréable surprise et de si doux avertissements. Et nous sommes sûrs que les conseils du Pape resteront plus profondément gravés dans ces cœurs juvéniles, par la manière aimable et originale dont ils ont été donnés.

IV.

Le plus grand nombre des incarcérés à l'occasion des troubles de Paris ont été relâchés. Les émeutiers avaient obéi à un mot d'ordre, venant des sociétés secrètes, qui avaient fixé l'époque des élections françaises, pour une levée générale de boucliers. Mazzini, frappé d'une maladie incurable, voulait voir la *République Universelle*, régnaant sur l'Europe, avant de dire son *Nunc dimittis*. Il s'était établi en Suisse pour surveiller le mouvement de France, d'où dépendait tout le succès : Mais les Cabinets

européens tenaient le fil du complot, et s'étaient mutuellement avertis. Quelques coups de cannes plombées des sergents de ville de Paris, et quelques coups de trique des bourgeois des faubourgs, ont suffi pour mettre toute cette canaille à la raison. Les troubles de Milan n'ont pas eu d'autre origine. Le premier avis de cette conspiration était venu de Rome.

Le 28 Juin, le Corps Législatif a ouvert sa première session qui n'a duré que quinze jours, et a été interrompue par un décret de l'Empereur au milieu de la vérification des pouvoirs. La nouvelle situation que l'adresse du 12 juillet fait à l'Empire, en lui rendant le ministère responsable et en accordant aux Chambres des privilèges réclamés depuis longtemps, la nécessité de composer un nouveau ministère, ont amené cette mesure extraordinaire que l'on a comparée à un nouveau coup d'Etat, et qui n'a été que l'exercice d'une des prérogatives de la Couronne.

On s'accorde généralement à envisager le nouveau cabinet comme un ministère de transition. Le fait le plus saillant est la sortie de M. Rouher et de M. Duruy. La nomination de M. de la Tour-d'Auvergne au ministère des affaires étrangères rassure les catholiques au sujet de l'occupation de Rome ; celle de M. Bourbeau au ministère de l'Instruction-Publique, donne aux catholiques l'espoir d'obtenir un jour la liberté de l'enseignement supérieur. Sont-ce des espérances prématurées ! On ne peut le dire, mais les positions souvent changent les hommes, et l'on dit encore que le ministre actuel a été présenté par M. Duruy.

.....*Timeo Danaos et dona ferentes.*

Les journaux anglais applaudissent, pour la plupart et sans réserve, au message impérial du 12 Juillet. Il est évident, dit le *Morning-Post*, que plus le Chef de l'Etat fait de concessions au parti libéral et modéré, plus il s'identifie avec ce parti, plus il assure l'avenir de sa dynastie.

L'Empereur, dit à son tour le *Sun*, vient de donner une preuve éclatante de sa fidélité à tenir ses promesses, en couronnant l'édifice que la Providence lui a permis de construire, c'est-à-dire en complétant par des institutions parlementaires la force et la gloire de son gouvernement Impérial.

Le conflit entre la France et la Belgique traîne en longueur, et ne laisse pas de donner certaines préoccupations dans le monde des affaires.

La conférence de Paris n'est en réalité saisie que de l'examen d'une difficulté économique, commerciale, industrielle. Il ne s'agit que d'examiner les traités projetés par la Compagnie française de l'Est, avec la Compagnie du chemin de fer du Grand-Luxembourg, et la Compagnie pour l'exploitation des chemins de fer néerlandais. Il est certain cependant, que de l'issue de la conférence, résulteront des conséquences qui affecteront les relations politiques des deux pays.

Si l'on ne peut encore prévoir l'issue du conflit, on peut dès maintenant discerner de quelles fautes il est né.

La principale est assurément la faute qu'a commise le ministre Belge, M. Frère-Orban, en forçant le corps législatif à voter avec éclat la suppression des droits de la Compagnie française, comme s'il s'était agi de l'invasion du territoire belge par les armées impériales. La précipitation du ministre a été critiquée, même en Belgique, elle a fait passer la question des chemins de fer belges et Hollandais du ministère des travaux publics à celui des affaires étrangères : Une question de commerce et d'industrie est devenue une question territoriale et politique, cette faute sera l'un des

plus forts griefs qui bientôt peut-être feront succomber le chef du cabinet belge devant un parlement fatigué de lui.

On espère cependant voir prochainement la fin du conflit, et s'il en faut croire le *Constitutionnel*, le traité serait conelu de manière que la Belgique gagnerait des relations nouvelles et importantes pour son industrie, et que la France s'assurerait deux grandes communications, l'une sur la Hollande, l'autre sur Anvers, la clef de la Belgique.

V.

En Angleterre, la question de l'enseignement public est également à l'ordre du jour. Après les débats solennels qui viennent d'avoir lieu au sujet de l'Eglise d'Irlande et dont l'issue a été conforme aux vœux du pays, doit se présenter la question de l'enseignement public sur laquelle l'accord est loin d'être fait.

En Angleterre, depuis trente ans, il existe un système confessionnel (*denominational system*) en vertu duquel chaque communion a ses écoles, qu'elle entretient à ses frais, recevant, lorsqu'elle remplit certaines conditions prescrites par le Conseil privé, une subvention de l'Etat. Grâce à ce régime, sur les 3,500,000 enfants capables de recevoir l'enseignement qui existent en Angleterre et dans le pays de Galles, 2,165,000 sont inscrits sur les registres des différentes écoles. Encore dix ans d'efforts généreux comme ceux qui ont été faits depuis trente ans, et tous les enfants du royaume uni recevraient le bienfait de l'instruction et seraient élevés dans la religion de leurs parents. Mais les radicaux anglais en ont décidé autrement. Ce qui les séduit, c'est le système d'éducation qu'ils appellent "national." Ce système, voilà vingt-trois ans que l'Irlande le subit, et elle ne cesse, par la voix de ses évêques, d'en demander la suppression, de réclamer le système confessionnel. Par suite du régime "national," les écoles de ce peuple dont les cinq sixièmes sont catholiques se voient privées, par déférence pour les préjugés du sixième restant, de tout signe, de tout symbole qui rappelle la religion catholique ; dans un grand nombre de localités, les enfants catholiques reçoivent les leçons d'un maître protestant et sont forcés d'étudier dans des livres qui, pour ne rien dire de plus, ne sont pas catholiques. Appeler cela un enseignement "national" est une ironie sanglante.

Pour mettre du baume sur cette plaie, les radicaux n'ont rien imaginé de mieux que de blesser également les sentiments du peuple anglais, et, au lieu d'établir en Irlande le régime confessionnel, ils veulent implanter en Angleterre le système dit "national." L'année prochaine, ils présenteront un projet de loi à cet effet. Inutile de dire l'émotion que l'annonce de cette intention a produite parmi les catholiques. Mgr Manning, qui est toujours sur la brèche et qui attache à juste titre une immense importance à la question de l'enseignement, a poussé un cri d'alarme, et publié une lettre pastorale que nous croyons utile d'analyser ici. Après avoir affirmé que le christianisme était lui-même la civilisation, le prélat ajoute que l'Eglise catholique avait toujours regardé l'éducation de ses enfants comme un legs sacré de son divin Fondateur, et affirmé que, pour un peuple chrétien, l'éducation sans la religion était chose impossible. Partant de ce principe, Mgr l'archevêque de Westminster se déclare prêt à discuter publiquement, et même à soulever un conflit au sujet de l'éducation nationale. "Nous sommes tenus, dit-il, par la loi naturelle et par la loi

révélée, à élever nos enfants dans la connaissance et l'amour de Dieu et de ses commandements, et, comme peuple chrétien, nous savons que la connaissance et l'amour de Dieu et de ses commandements ne se trouve que dans le christianisme." L'éminent prélat rappelle la supériorité des Hébreux sur les païens pour leur culture intellectuelle, la justice de leur système politique et la chasteté de leur vie domestique, et il l'attribue à leur connaissance de Dieu et de ses lois. Naturellement, le monde chrétien surpasse la nation juive dans toutes les qualités qui élevaient cette dernière au-dessus du paganisme, et dans plusieurs autres inconnues auparavant et qui dérivent de la personne, de l'exemple, de l'enseignement et des œuvres de son divin Fondateur.

Après avoir réfuté en quatre pages les théories des doctrinaires et autres qui poussent à une instruction nationale sans religion, Mgr Manning énumère quatre systèmes d'éducation nationale possibles.

Le premier serait applicable à un peuple qui, unanime dans sa foi, serait élevé religieusement et chrétiennement dans des écoles qui seraient à la fois celles de l'Eglise et de l'Etat. Mais, ajoute le savant prélat, cet âge d'or est loin de nous.

Le second, sans contredit le meilleur en pratique, est celui en vertu duquel toutes les sectes religieuses, ainsi que l'Eglise catholique, auraient pleine et entière liberté de fonder et de diriger leurs écoles au moyen de contributions volontaires et de l'appui de l'Etat, de manière à enseigner librement leurs doctrines et leur croyance. Tel est, depuis 1839, le système anglais, qui pourrait s'étendre et s'améliorer si les dons du gouvernement proportionnés à cette question vitale d'éducation étaient sagement distribués.

Le troisième système, réellement déplorable, en usage en Irlande, est celui dans lequel les enfants d'une population dont les cinq sixièmes sont catholiques, se trouvent privés, pour obéir aux préjugés de l'autre sixième, de tout ce qui pourrait rappeler la religion catholique ; où des enfants catholiques, instruits par des protestants dans des livres infectés d'hérésie, ne peuvent avoir en leur possession aucun ouvrage catholique. Nommer cela une éducation nationale, ajoute Mgr Manning, est une ironie de nature à blesser profondément une nation catholique.

Le dernier et le pire de tous les systèmes est celui des écoles communes, d'où la religion est complètement exclue. Il est en usage en Amérique ; et le témoignage des Américains, protestants, ecclésiastiques ou laïques, médecins, juges ou hommes d'Etat, est unanime pour attester un accroissement considérable dans le chiffre des crimes et des faits immoraux en dépit du développement de l'instruction. Cela se comprend, du moment où l'on bannit de ces écoles ce qui peut seul former, purifier et gouverner la nature morale, la religion. Cependant, on défend ce système en s'appuyant sur ce que la religion est l'affaire des parents et des ministres du culte, tandis que l'Etat ne réclame que le droit d'instruire les enfants sur les questions séculières.

A ceci Mgr Manning demande l'origine des droits réclamés par l'Etat, de forcer les parents à envoyer leurs enfants à des écoles qu'ils rejettent. En effet, l'Etat ne peut usurper l'autorité des pasteurs en vertu de son caractère moral, car cette usurpation serait la violation de son premier devoir, puisque le caractère moral de l'Etat est de protéger les droits et les devoirs moraux de tous ses membres. Or, les parents chrétiens ayant

le droit et le devoir de donner à leurs enfants une éducation chrétienne l'Etat n'a nullement le droit de les contraindre à envoyer leurs enfants soit à des écoles où l'on enseigne une autre religion que la leur, soit à des écoles où l'on n'en enseigne aucune.

Nous citons textuellement :

“ En ceci les parents s'appuient sur les droits et les devoirs de la loi morale et divine, devant laquelle l'Etat est sans puissance. L'eau ne peut remonter à sa source. L'Etat n'a aucun droit et, par suite, aucun devoir plus fort que ceux des parents. Le sacerdoce ne réclame pas de droits semblables sur les droits naturels des parents. L'Eglise réclame et possède le droit et la charge de diriger et de contraindre par toute sa puissance morale ses membres à élever leurs enfants en chrétiens, et, en outre, de les protéger dans ces droits et ce devoir contre tous leurs adversaires. Or, de tous les adversaires, depuis Julien jusqu'à Voltaire, le plus implacable, c'est l'Etat, lorsqu'il excède ses droits. Une puissance civile chrétienne instruisant par son action publique une population entière dans des écoles profondément chrétiennes est le plus bel exemple du caractère moral de l'Etat. Un pouvoir civil tenant la balance de la justice dans une ferme neutralité entre les diverses sections religieuses d'un peuple désuni, en les aidant à élever leurs enfants en partie par des contributions volontaires et en partie par des deniers publics, dans des écoles appropriées à leurs convictions religieuses réciproques, représente la condition moins parfaite, mais inévitable, d'un Etat qui a perdu son unité religieuse.

“ Un pouvoir civil rejetant toute religion de sa vie publique, la supprimant dans son éducation populaire et se mêlant néanmoins de ce qui regarde les professeurs, les écoles et les livres, devient la pire de toutes les tyrannies sociales, la tyrannie des bureaux et des pédants. Dans un tel système non-seulement l'Etat laisse de côté le sacerdoce, mais encore il usurpe les droits paternels de son peuple. Son usurpation sur les devoirs de l'Eglise est également une usurpation sur l'autorité de chaque père et de chaque mère du pays.”

Mgr Manning démontre ensuite que cette prétention de l'Etat équivaut à un acte de suprématie de sa part sur la conscience. En effet, en exerçant le droit d'exclure complètement la religion de l'enseignement, il s'arroge celui de l'admettre quand il jugera convenable, et, en l'admettant, d'en régler la forme et le degré où l'on devra s'arrêter. L'éminent prélat passe ensuite à la question de moralité, et prouve qu'en proscrivant le christianisme de la formation intellectuelle d'un peuple, on le conduit inévitablement à un état de dégradation pire que celle de l'ancien monde, que ce même christianisme avait fait disparaître.

VI.

Jusqu'à présent la Constitution espagnole n'a pas fait fortune ; M. Piquerola, ministre des finances, a essayé d'en faire un engin économique.

Dans la séance des Cortès du 5 juillet, il a lu un projet de loi supprimant les traitements et la pension de tous les employés en activité, ou retirés, qui refuseraient de prêter serment à la Constitution. Si le procédé ne fait pas de bien à la Constitution, il ne fera pas de mal au trésor.

En Navarre, les refus de serment à la Constitution sont si nombreux que le Régent ne sait comment organiser les municipalités.

Dans la Manche, (en Espagne,) les partisans de Don Carlos ont tenté une levée de boucliers, qui n'a pas réussi, mais qui prouve que l'Espagne n'est pas loin de la guerre civile. " Les Carlistes prennent le dessus, disait tristement le général Prim il y a peu de semaines, je les vois venir. A l'étranger on les croit perdus, pour avoir trop tarder ; mais ici, nous le voyons que trop, non seulement Charles VII et le principe qu'il représente ont gagné du terrain, mais eux seuls sont réellement à craindre."

Les conspirations militaires ont en effet recommencé dans l'armée espagnole, le funeste exemple de Prim et de Topete sera longtemps imité. Ces conspirations organisées par des sous-officiers et en faveur de Don Carlos, ont eu le tort d'éclater trop tôt, le gouvernement a eu le dessus.

Les Gouvernements de Vienne et de Florence font assaut de courtoisie, et font un échange de promotions et de décorations royales qui témoigne du bon désir qu'ont les deux Cours de faire cesser l'état d'antagonisme dans lequel vivent depuis 1815 l'Autriche et l'Italie.

Victor-Emmanuel ayant envoyé à l'Empereur d'Autriche le collier de l'Ordre de l'Annonciade, l'Empereur François-Joseph a répondu à cette avance en envoyant au roi d'Italie le grand cordon de l'Ordre de Saint Etienne, et au prince Humbert, celui de l'Ordre de la Toison-d'or. Ces manifestations n'ont pas manqué d'attirer l'attention des cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg, mais elles sont une garantie de paix pour l'Europe, puisqu'elles tendent à faire oublier cette longue querelle Austro-Italienne qui était un continuel brandon de discorde pour l'Europe, et une occasion favorable pour la Prusse et la Russie, de poursuivre des plans de conquêtes qui ne tendent à rien moins qu'à l'absorption de toutes les autres puissances du vieux continent.

De telles relations entre l'Autriche et l'Italie ne sont pas de nature à consoler M. Bismark du double échec parlementaire, qu'il a éprouvé dans les dernières sessions des chambres Berlinoises et du parlement douanier. Dégoûté des hommes et des choses, il vit en ermite dans ses propriétés de Varzin, décidé à ne point intervenir dans la prochaine session du parlement prussien, persuadé peut-être que les affaires ne pourront se traiter sans lui et qu'on sera obligé de le rappeler.

Il lui reste une consolation, celle d'avoir joué un joli tour à la Russie. Le Czar avait prétendu faire de la Baltique un lac russe, et voilà que M. Bismark au nom de Guillaume réclame sa part. Il s'empare de la baie de Iadhe, fonde le port militaire de Heppens, projète le canal de la Baltique à la mer du Nord, et voilà une puissance maritime qui se fonde rivale de la Russie, et qui est ainsi payée par où elle a péché.

La Russie se venge du mécontentement qu'elle éprouve du côté de la Prusse et de l'Autriche, en poursuivant son odieuse persécution contre la Pologne et faisant de nouveaux martyrs.

Les plus tristes nouvelles nous arrivent de ce pays. Le vénérable évêque d'Augustowo, Mgr. Lubienski, enlevé par les gendarmes russes, pour avoir mieux aimé obéir à Dieu qu'aux hommes, et conduit en exil, en Sibérie, est mort en route.

Il était souffrant au moment de son arrestation ; malgré cela le général Moller exécutant les ordres du comte de Berg et ceux de la cour, n'a pas cru devoir lui laisser reprendre ses forces et le prélat est mort en route. Des lettres particulières ajoutent que plusieurs membres de la famille

Lubienski, une des plus considérables de Pologne, ont été arrêtés. D'autres lettres portent que le vénérable évêque de Zitomir vient aussi d'être arrêté et déporté ainsi que l'évêque Kiela..

Il ne reste plus un seul évêque en Pologne. Mais les martyrs se multiplient, et le sang des martyrs est une semence féconde. Le schisme aura beau faire, il ne triomphera pas de la Pologne catholique : il sera vaincu à son tour, et n'est-ce pas parce qu'il sent les approches de la défaite qu'il redouble de violence.

Mgr. Lubienski s'était rendu digne de la palme qu'il vient de conquérir. " C'était, dit M. Veuillot, une âme austère et douce, un esprit très-vaste, très-aimable et très-éclairé, mais surtout un admirable prêtre. Il n'y avait pas de vertu sacerdotale qui ne fut en lui et avec éclat. D'une santé extrêmement délicate, toujours malade, il menait néanmoins la vie la plus mortifiée. Sa nourriture ne lui coûtait qu'un 20 Kopeck, (70 cents,) par jour ; il couchait sur un peu de paille et distribuait aux pauvres tout ce qu'il possédait et tout ce qu'on lui donnait. Dans ses souffrances de tout genre, étendu et tourmenté sur sa croix d'évêque, il était inaltérablement gai, accessible, affable, et sa vertu ne se montrait jamais moins gracieuse que son esprit. Il avait le plus grand air dans ses habits pauvres, souvent déchirés. Un rayon de sainteté illuminait ces haillons que les pauvres contemplaient à travers des larmes de reconnaissance, et ils devenaient augustes. Mais quelque présent que fit l'évêque, sa parole paraissait un don plus précieux, sa sainte, sa profonde parole d'homme de Dieu. Partout et toujours, il était prêtre et on l'aimait partout ; les protestants, les juifs, les Russes même ne le vénéraient pas moins que les catholiques.

" Voilà l'homme dont le schisme a fait un martyr, parce qu'il n'a pas voulu reconnaître l'autorité d'un collège, soi-disant catholique, établi à Saint-Petersbourg, malgré les condamnations du Saint Siège. Continuez, persécuteurs, là où vous creusez une fosse, là Dieu pose des fondements ; là où tombe un martyr, là germera une église, et il n'y a point de poussière qui puisse assez boire le sang que vous versez pour empêcher d'y lire un jour notre *Credo*."

A l'occasion de cette mort glorieuse, les feuilles polonaises publient la liste des membres du clergé du royaume de Pologne qui, depuis 1863, sont morts sur le champ de bataille, qui ont été condamnés à mort et exécutés, qui ont été déportés ou obligés de se réfugier à l'étranger. Cette liste donne les chiffres suivants.

87 prêtres tués dans les combats, ou mis à mort par les tribunaux militaires.

15 évêques, 3 prélats, 218 prêtres déportés dans l'intérieur de l'empire ou en Sibérie.

200 ecclésiastiques emprisonnés. 44 prêtres, obligés pour se soustraire à la peine, de fuir à l'étranger.

Ces chiffres ne concernent que le royaume de Pologne seul, et ne comprennent pas les martyrs encore plus nombreux de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de L'Ukraine.

VII.

La grande entreprise de la pose du Câble transatlantique français a réussi avec un succès presque inespéré, c'est le 30 juillet qu'il a été fixé

au Continent Américain. L'Empereur et le Président ont échangé des messages de félicitations et les fêtes de Duxbury ont couronné magnifiquement cette œuvre de civilisation.

Les élections de la Virginie et des autres Etats du Sud qui doivent rentrer dans l'Union, agitent de nouveau les partis, et donnent lieu à des rixes sanglantes. Les démocrates, aidés des noirs, ont triomphé des radicaux, qui veulent annuler cette victoire et prévenir un nouvel échec dans le Mississippi, la Louisiane et le Texas. C'est une habile politique de la part des colons du Sud, de s'être alliés le suffrage noir, pour chasser ces tyrans du nord qui le leur avait violemment imposé ; mais ces luttes ravivent de vieilles haines, et le pouvoir central ne se sent pas la force de s'opposer aux violences des radicaux, une nouvelle guerre civile pourrait facilement sortir de ce conflit.

Cependant le Sud reprend la vie. Une grande question se traite aujourd'hui dans l'intérêt de son agriculture et de son industrie. Pour suppléer au défaut de bras que lui a enlevés l'abolition de l'esclavage, on s'occupe d'organiser, sur une vaste échelle, une émigration chinoise ; ces coolies, hommes actifs et sobres, non esclaves mais ouvriers, après avoir remboursé les avances des frais de leur transport, deviendront la richesse des propriétaires du Sud et serviront plus à donner des exemples de travail, d'économie et de conduite aux noirs que les déclamations incendiaires des radicaux du nord. Peut-être aussi cette émigration accueillie et évangélisée par le clergé catholique deviendra-t-elle un moyen puissant de prospérité pour les missions de la Chine qui ne progressent que lentement.

Pour ne pas gêner la question de l'*Alabama*, le Gouvernement de Washington s'est enfin décidé à dissoudre la junte Cubaine de New-York et à arrêter les expéditions filibustières qui s'armaient pour Cuba ; c'est habile, mais on vise au plus gros intérêt.

La révolte se maintient toujours dans la colonie espagnole, et malgré l'incertitude des nouvelles, on peut dire qu'elle a fait quelque progrès. Les fièvres et les chaleurs lui sont de puissants auxiliaires contre les troupes espagnoles qu'elles déciment. Aujourd'hui organisé en gouvernement sous la présidence de Capédés, elle semble être maître de tout l'intérieur aux environs de Puelto-del-Principe et d'une partie du littoral.

Trois partis se disputent la domination de cette malheureuse colonie. Les *Impérialistes*, tous espagnols, qui veulent conserver Cuba à l'Espagne.

Les *Volontaires* ou Cubains qui réclament l'indépendance sous la tutelle de la Métropole.

Les *Révoltés* qui se divisent en deux partis, les uns sont annexionistes et appellent à leurs secours les américains, les autres veulent être *indépendants* purs et sans lien, ni avec l'Espagne ni avec les Etat-Unis.

Au Paraguay, Lopez se relève. Acculé dans les Cordilières il tient en échec les troupes alliées et souvent leur inflige de durs échecs. Les alliés espèrent cependant lui porter un dernier coup, mais ce ne sera probablement pas aussitôt qu'ils le pensent. La position du Président est presque inaccessible, et ce ne sera que par de grands travaux et de grandes pertes qu'ils parviendront à terminer cette guerre désolante.

H. * * *

Nous accusons réception des STATUTS de la Province de Québec, et nous offrons nos remerciements bien sincères à qui de droit.